



Groupe « UMP & Apparentés »  
Opposition municipale  
Mairie de Clermont-Ferrand

Clermont-Ferrand, le 18 février 2010

M<sup>me</sup> Anne COURTILLÉ  
Conseillère Régionale  
Conseillère Municipale

à Monsieur Serge GODARD  
Maire de Clermont-Ferrand  
Hôtel de Ville / BP 60  
63000 CLERMONT-FERRAND

*Monsieur le Maire,*

*Je voudrais attirer à nouveau votre attention sur le fonctionnement du Conseil municipal. Une fois de plus, les vœux et motions ne nous sont parvenus qu'à l'heure même du Conseil, ce qui n'est pas réglementaire, comme le précisait votre courrier en date du 5 novembre 2008.*

*Par ailleurs, les questions proposées avec débat sont toujours en nombre réduit alors que des sujets très importants sont traités dans les questions dites sans débat. Certes, des débats ont eu lieu en commissions mais ils ne peuvent remplacer le débat en séance publique, cela nuit au fonctionnement de la démocratie que vous mettez tellement en avant lors de vos réunions publiques.*

*D'autre part, concernant l'ordre du jour du Conseil, il y a toujours en troisième partie les « questions diverses » ; or, même lorsque le Conseil n'a pas été trop long, il est quasiment impossible de poser ces questions diverses tant tous les membres du Conseil ont hâte de partir ! De fait, auriez-vous l'obligeance de me rappeler quels sont nos droits et la procédure à suivre afin de faire inscrire à l'ordre du jour d'un Conseil un sujet par un conseiller municipal ?*

*Enfin, je me permets de vous rappeler les questions que je souhaitais poser lors de la fin du Conseil du 12 février dernier, en souhaitant que vous y apportiez des réponses, attendues par les Clermontois :*

- Où en est l'enquête concernant l'incendie du tramway à La Pardieu ?
- Que fait la municipalité contre les nuisances sonores dues au tramway ?
- Quelle est la nouvelle situation du SMTC depuis le retrait du Conseil Général ?
- Quand y aura-t-il enfin un Conseil Municipal privé sur la sécurité à Clermont ?
- Quelles sont les nouvelles du côté de la police municipale clermontoise ?
- Quid du dialogue social à la mairie ? De récents courriers des syndicats démontrent en effet une absence de dialogue social flagrante.
- Quid du ramassage des déchets, notamment dans le canton nord-ouest où nous ont été signalés des problèmes ?
- Des nouvelles sur la brasserie prévue à Gaillard et sur l'avenir du Marché Saint-Pierre ?

*J'espère que ces questions, légitimes, recevront une réponse claire et précise de la part de vos collaborateurs.*

*Salutations distinguées.*

*Anne COURTILLÉ*

*PO :*

Groupe « UMP & Apparentés »  
 15, rue Philippe Marcombes – 63000 CLERMONT-FERRAND  
 ☎ : 04.73.42.36.88 – Fax : 04.73.42.61.57  
 E-Mail : groupe-ump@ville-clermont-ferrand.fr  
 Site : leclermontois.fr